

Montréal, le 13 octobre 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest, 4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption des normes de fiabilité IRO-002-7 et
TOP-001-5
Dossier de la Régie : R-4164-2021**

Chère consœur,

Le 9 juillet 2021, Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Coordonnateur), a déposé une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) visant l'adoption des normes de fiabilité IRO-002-7 et TOP-001-5, objet du présent dossier.

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements (DDR) n^o 1 que la Régie transmet au Coordonnateur dans le cadre de ce dossier.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette DDR **au plus tard le 2 novembre 2021 à 16 h.**

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p. j.